

DUAL

DIPLOME D'ASSISTANT(E) JURIDIQUE (ECOLE / ENTREPRISE : FORMATION DUALE)



L'assistant/e juridique exerce prioritairement ses fonctions chez un professionnel du droit et lui apporte un soutien dans ses missions administratives, logistiques et juridiques au quotidien.

III/Elle assure la tenue des dossiers, des agendas et suit les délais judiciaires et formalités de dépôt des actes juridiques.

II/Elle assure la correspondance par téléphone ou par mail en français et en anglais.

II/Elle gère la facturation des honoraires et les archives professionnelles

NOUS CONTACTER

ECOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée : 1 an de septembre à juin.
- 20 cours par semaine (les après-midis) + Stage de pratique professionnelle en entreprise (le matin)
- L'école vous accompagne dans la recherche de l'immersion professionnelle (rémunérée)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Diplôme du secondaire validé ou équivalence ou expérience professionnelle
- Examen du dossier scolaire ou CV
- Entretien de motivation
- Cycle ouvert prioritairement à des adultes (jeunes ou moins jeunes) en recherche d'un emploi stable et d'une formation professionnalisante et courte.

Une formation courte professionnalisante + une véritable expérience professionnelle.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Bureautique et Correspondance administratives et juridiques
- Fondamentaux du droit (dichotomie du droit, bases élémentaires, organisation, autorités judiciaires, procédures, computation des délais...)
- Ateliers pratiques (déontologie et secret professionnels, archivage et classement, études de cas et familiarisation avec la lecture des textes juridiques, études de cas pratiques de procédures, recherche juridique informatisée, organisation d'un secrétariat juridique et tenue des agendas, réception des clients...)
- Comptabilité commerciale et facturation
- Expression française professionnelle
- Anglais professionnel

APRES UN DIPLÔME D'ASSISTANT(E) JURIDIQUE

- Entrée dans la vie active auprès de professionnels du droit (études notariales, cabinets d'avocats, départements juridiques de sociétés privées ou d'administrations publiques)

ECOLAGE MENSUEL

CHF 1050 (10 mois)

+ soutien bureautique 100 CHF mensuel pour les apprenants en fonction de leur niveau (non compris dans l'écolage)
+ CHF 300 de frais d'inscription, CHF 200 pour toute inscription avant le 30 juin



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 16 septembre 2019
Vacances d'automne	du samedi 19 octobre au dimanche 27 octobre 2019
Vacances de Noël	du mercredi 18 décembre au dimanche 5 Janvier 2020
Vacances de février	du samedi 8 février au dimanche 16 février 2020
Vacances de Pâques	du samedi 4 avril au dimanche 19 avril 2020
Vacances d'été	samedi 21 juin 2020

Semestre 1 : de septembre à janvier - **Semestre 2** : de février à juin - Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Examen de la CCI de Genève, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites.

En cas de dispense d'un cours, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.